

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DECISION DU MAIRE

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu la délibération n° 20.01.06 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 relative à la délégation de pouvoirs au Maire,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2020, d'exercer, au nom de la Commune, les droits de préemption, en application du Code de l'urbanisme,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L. 210-1 et L. 300-1,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner transmise par Maître Antoine VERBECQ, Notaire à Aire-sur-la-Lys et déposée sur le guichet unique le 19 octobre 2023, relative au terrain cadastré 575 section AH n° 1035 et AI n° 914, sis rue du docteur Roux à Isbergues, pour un montant de 4 900 euros hors frais notariés, propriété de Messieurs Bertrand, Hervé et Jacques OLIVARES,

Vu la décision n° 2023-751 du 23 novembre 2023 du Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane de déléguer le Droit de Préemption Urbain à la commune de Isbergues pour l'acquisition du bien repris au cadastre 575 section AH n° 1035 et AI n° 914, sis rue du docteur Roux, objet de la D.I.A susmentionnée,

Considérant que la commune doit acquérir ce bien dans le but de réaliser la prolongation du trottoir pour assurer la sécurité du cheminement piétonnier et cycliste,

DECIDONS

- de préempter le bien cadastré 575 section AH n° 1035 et AI n° 914, sis rue du docteur Roux, d'une superficie de 26 m² moyennant le prix de 4 900 € (quatre mille neuf cent euros), frais d'acte en sus.


Le Maire de la ville d'Isbergues et le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Communication de cette décision sera donnée au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à ISBERGUES, le 01 DEC. 2023

**Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique**
le 04 DEC. 2023

Le Maire,



The seal is circular with the text "MAIRE D'ISBERGUES" around the top and "92330" at the bottom. It features a central coat of arms with a tree and a figure. A blue ink signature is written over the seal and extends to the right.

David THELLIER